



NAYEMONT LES FOSSES

HAUTES - FOSSES

DIJON



VILLAGE

BASSES - FOSSES

BROMPONT



Calvaire
Chemin du Spitzemberg

Sommaire

<i>Le mot du maire.....</i>	<i>3</i>
<i>Conseils municipaux</i>	<i>4</i>
<i>Les racines du Pays</i>	<i>8</i>
<i>La vie du village</i>	<i>10</i>
<i>Loisirs - Associations.....</i>	<i>16</i>
<i>Les écoles</i>	<i>18</i>
<i>Etat-civil</i>	<i>19</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>20</i>

BULLETIN COMMUNAL DE NAYEMONT LES FOSSES

Directeur de la publication : Patrice FÈVE

Responsable de l'édition : Alain PLEYER

Comité éditorial : Jean-Claude ANDRÉ, Patricia WATTIGNIES, Catherine VOINSON

Nos remerciements à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration de ce bulletin

Imprimeur : ICMA - 88102 SAINT DIÉ CEDEX - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement



- Tous droits réservés -

- Reproduction des textes ou photos interdite sans l'autorisation du Directeur de la publication -

Le mot du Maire



J'ai le plaisir de vous faire parvenir notre bulletin semestriel. La satisfaction de présenter ce lien de communication est partagée avec mes collègues élus, adjoints et conseillers, ayant contribué à la rédaction des sujets traités, à la mise en page et à la distribution. Nous espérons, sans pour autant le savoir, que cette lecture vous agréée.

Nos actions sont souvent menées collectivement dans les réflexions, ou sur le terrain, la pensée unique n'existe pas ! Il se révèle souvent que les meilleures maîtrises d'œuvre de chantiers sont celles conduites par les élus en saine collaboration avec les employés communaux ou les entreprises. Ce travail en équipe se révèle tellement plus efficace, adapté et économique.

Les chantiers significatifs du premier semestre de 2012 ont porté sur la réhabilitation complète de la grande salle du rez-de-chaussée de la mairie. Les découvertes de problèmes liés à la rénovation n'ont pas manqué, le "produit fini" vous a été présenté lors de votre visite au bureau de vote avec la partie informatique destinée aux élèves qui, par la même occasion, pourront fréquenter la bibliothèque située juste en face. Il reste

encore à installer une rampe d'accès côté cour pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

Un autre chantier ponctuel a consisté à rénover les équipements constituant le fleurissement communal. Tous les emplacements et parterres ont été réaménagés sur les conseils de l'horticulteur, là encore avec la collaboration de l'équipe d'élus dédiée au fleurissement.

Tout ceci est le résultat des tâches inhabituelles de nos employés communaux, qu'ils en soient ici remerciés.

Concernant les remerciements, vous êtes concernés par le bel élan de citoyenneté que vous avez démontré en vous mobilisant lors de ces 4 scrutins, notre commune est très bien classée en ce qui concerne le taux de participation à l'échelon départemental. Nous n'avions jamais enregistré autant de procurations, comme quoi il n'y a pas de raison pour s'abstenir et on pourrait encore et toujours améliorer le score !

S'il y avait des mauvaises notes à distribuer, elles iraient à des inconnus. En fait, nous constatons une recrudescence

de méfaits allant des simples incivilités jusqu'à la délinquance grave. On trouve des déchets classiques de bouteilles, plastiques, métalliques, papiers trop souvent éjectés par la vitre de la voiture, des dépôts d'immondiçes, et plus grave, des résidus jetés par des usagers de stupéfiants, du vandalisme de biens publics ou privés, des cambriolages. Merci pour votre collaboration, c'est l'action de tous, car ces nettoyages coûtent des deniers publics ! Mais nous restons bien évidemment en relation avec la gendarmerie. A ce sujet, félicitons un habitant anonyme qui, par ses indications rapides, a permis l'arrestation sur la commune d'un délinquant recherché sur le plan national.

Ne tombons pas dans la psychose, mais protégeons notre sécurité et notre qualité de vie par toutes nos actions, privées ou communales, veille, convivialité et améliorations en tout genre.

Félicitations pour votre citoyenneté et bonnes vacances estivales à toutes et à tous.

Patrice FÈVE

Les racines du Pays

- Chapitre 9 - Louis XIV de passage à Saint-Dié

C'est en 1586 que le chapitre et les bourgeois s'accordent pour construire une, puis deux maisons d'école dans la ville de Saint-Dié. Il faudra attendre un siècle pour que les habitants du Faubourg aient leur école.



Louis XIV

Le séjour ou le simple passage des grands reste l'une des distractions prisées de la population, entre les fêtes patronales et les foires, ce ne sont que feux de joie et tables dressées où le lard est roi au milieu des rues. Ainsi en 1673, Louis XIV, lors de son premier passage, coucha à Saint-Dié, accompagné de la reine, de la grande demoiselle et d'une suite de 1000 personnes... Deux courtisanes gravitaient autour du Roi. Louise de la Vallière et la Montespan !

Le mode de vie rural reste sensiblement le même. Dans le 15^{ème} siècle finissant, le mot bourgeois ne désigne pas seulement l'habitant d'un bourg, il signifie déjà l'opulence et le pouvoir économique. Les corps de métiers s'organisent dans les bourgs. Les premiers, les boulangers, taverniers, bouchers (messeliers), acceptaient des consignes d'hygiène et de politesse. Au 16^{ème} siècle, ces

corporations (les hants) se multiplient, ce sont les drapiers, pelletiers, maréchaux serruriers, tanneurs cordonniers, chapeliers, magniers (chaudronniers) et les corroyeurs. La communauté villageoise n'est pas encore émancipée des pouvoirs seigneuriaux et ecclésiastiques que pèse déjà sur elle la bourgeoisie.



Louise de La Vallière



Marchand de pain et porteuses d'eau

Les racines du Pays

Au 17^{ème} siècle, la Lorraine devint le théâtre d'une guerre désastreuse. D'un côté, les Suédois réunis aux Français, de l'autre les Allemands joints aux troupes lorraines brûlaient et saccageaient ce qui tombait en leur pouvoir.

La peste, endémique jusqu'alors, se répandit partout moissonnant la plus grande partie de la population. Les Suédois, entièrement maîtres du Duché, exerçaient une telle barbarie que la plupart des habitants se retirèrent au centre des montagnes les plus inaccessibles avec le butin qu'ils purent sauver.

La population du val se montait à 1600 habitants, privés de tout, mourant de faim. La commune la plus peuplée Saint-Dié comptait à peine 200 feux dans la ville et les faubourgs. Plusieurs villages du val étaient entièrement déserts. Les maisons servaient de tombeaux à leurs anciens propriétaires.



Une famille de paysans



Stanislas Leszczyński
qui a gouverné pendant trente ans
le Bar et la Lorraine

Le Val de Galilée, si maltraité pendant les guerres du 17^{ème} siècle, remplaça la vigne par la pomme de terre. Introduite dans les Vosges au 16^{ème} siècle (avec les opinions de Calvin), sa culture resta circonscrite aux jardins et chènevières jusqu'au 17^{ème} siècle. Les citadins la regardaient comme un fruit vil et grossier destiné plutôt à la nourriture des animaux qu'à celle des hommes.

Ce fut pourtant elle, la pomme de terre, substance alimentaire qui devint un puissant moyen de soutenir l'existence des vosgiens, si souvent compromise par les guerres, les maladies et les famines. Mieux nourris, les habitants du Val s'unirent pour lutter contre les corvées qu'ils sabotèrent. Ils attaquèrent les percepteurs de la dîme de la pomme de terre, mais les redevances furent perçues par le chapitre jusqu'en 1772. Ainsi, en 53 ans, la population a plus que doublé.

La mortalité reste élevée et la vie difficile. En 1751, la ville de Saint-Dié n'avait pas d'industrie, elle ne renfermait que des cultivateurs, des gens de métier, des officiers de justice et peu de rentiers, mais des familles nombreuses comme celles des Ducs de Lorraine et des Princes de Salm. Il n'était pas rare de rencontrer 10 à 12 enfants réunis sous le toit paternel dans la classe des bourgeois.

A suivre...

La vie du village

Le petit patrimoine de Nayemont les Fosses - Chapitre 7 -



L'emplacement de la maison des pompes des Hautes-Fosses, tel qu'il était en 1970

La maison des pompes des Hautes-Fosses

Son histoire commence par un extrait d'une délibération du conseil municipal du 7 Juin 1896 :

Le maire propose au conseil municipal de faire un emprunt de 3500 F pour subvenir aux dépenses suivantes :

- ✓ Acquisition d'une pompe à incendie pour la section des Basses et Hautes-Fosses et Brompt : 1200 F
- ✓ Abri de la pompe : 400 F
- ✓ Habillements aux sapeurs-pompiers : 900 F
- ✓ Blanchissage des deux maisons d'école : 200 F
- ✓ Autres dépenses obligatoires : 800 F

Il fait ensuite connaître au conseil que le sieur GEORGE Édouard (conseiller municipal de 1893 à 1899, puis Maire de 1899 à 1911), propriétaire à Nayemont les Fosses, offre à la commune la dite somme de 3500 F moyennant intérêt annuel de 4%.

Considérant que les dépenses énumérées ci-dessus sont urgentes, que les caisses municipales manquent de fonds : délibère. Il y a lieu d'autoriser la commune à faire cet emprunt de 3500 F, cet emprunt sera remboursé au dit GEORGE Édouard dans un délai de trois ans à partir du jour du versement du capital au moyen d'une coupe extraordinaire dans la forêt communale. Fait et délibéré les ans, mois et jour avant dits. Les membres présents ont signé.

Le 9 Août 1896, signature d'un traité de gré à gré entre les soussignés :

NOËL Charles, agissant en qualité de Maire de la commune de Nayemont les Fosses et pour le compte de la dite commune, en vertu de la délibération du conseil municipal du six juin 1896, approuvée le 2 septembre 1896 par monsieur le Préfet des Vosges, et

autorisant la commune à emprunter une somme de trois mille cinq cents francs d'une part.

Et GEORGE Édouard, cultivateur à Nayemont les Fosses, agissant pour son propre compte, d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Le sieur GEORGE Édouard prête à la commune de Nayemont les Fosses la somme de trois mille cinq cents francs et



Casque de pompier de Nayemont les Fosses

La vie du village

Le petit patrimoine de Nayemont les Fosses

- Chapitre 7 (suite) -



Diplôme commémoratif décerné à un pompier de Nayemont les Fosses

dans les conditions suivantes : La somme de trois mille cinq cents francs sera versée par le sieur GEORGE Édouard à la caisse du receveur municipal de Nayemont les Fosses aussitôt que l'expédition timbrée du présent traité sera, après approbation, parvenu entre les mains du dit Receveur. La commune de Nayemont les Fosses paiera à

M. GEORGE Édouard les intérêts de cette somme au taux de quatre pour cent par an, ces intérêts courent à partir du jour du versement des trois mille cinq cents francs dans la caisse municipale jusqu'au jour du remboursement qui devra être fait au sieur GEORGE Édouard le quinze septembre mille huit cent quatre-vingt dix-neuf, et les intérêts seront payés en une seule fois en même temps que le capital. La taxe de 4% sur le revenu ainsi que les frais de timbre resteront à la charge de la commune de Nayemont les Fosses.

A la rentrée des classes 1971, la maison des pompes servira d'abri scolaire.

Elle a été détruite vers 1974-1975 pour permettre d'élargir le chemin du Rain des Bolés, le secteur de Bromptont étant en pleine expansion.

Avant les constructions, le chemin était un sentier au milieu d'un champ de genêts. La maison était exactement dans le même style que celle de Nayemont centre, mais plus petite.



Détail du casque de pompier

Fait à Nayemont les Fosses le neuf août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Signé : NOËL et GEORGE.

La vie du village

On a vu... ou on nous a dit !

Métier à risques

Pourquoi courait-il à côté de la voiture au lieu de distribuer les bulletins municipaux ? Eh bien, c'est parce qu'il avait le pouce coincé dans la portière !

L'ongle est tombé, a repoussé, tout va bien, mais ça fait très douloureux.

Même distribution

Quelques secondes suffisent pour déposer le bulletin dans la boîte aux lettres. La portière de la voiture est restée ouverte et Éliott s'est installé sur le siège passager, les pattes sur le tableau de bord, prêt à partir !

Il a fallu lui demander gentiment et insister pour qu'il veuille bien nous quitter !

Quelques méfaits

Malheureusement, même à Nayemont, nous devons subir les incivilités d'une minorité de personnes...

Chemin de la Chanelle :

La plaque de rue, démontée et jetée a été retrouvée, mais le support a été plié à l'horizontal. Pourquoi ?

Chemin du Rain des Bolés :

Une borne à incendie a été endommagée, mais heureusement pas cassée.

Allée de la Mairie :

Les boules de Noël qui ornaient la façade de la mairie ont été retrouvées dans le terrain du voisin. On n'en connaît pas les raisons !

Dans le bois de Dijon :

Onze sacs bleus de tri sélectif remplis d'herbe ont été déposés au bord de la route. Ce ne doit pas être la solution la plus facile car il y a la déchèterie. Sinon, par exemple, les composteurs évitent d'avoir besoin de se déplacer !

Chemin des Trois Fontaines :

Les sacs remplis d'herbe abandonnés au bord de la route, ce n'est pas bien. Mais il y a pire, et là, c'est très dangereux. Des seringues usagées éparpillées ont été retrouvées, ainsi qu'un sachet rempli de seringues et autres, bref le kit du parfait utilisateur. Des poursuites sont engagées.

Cérémonie du 8 mai



Malgré le grand pont et une journée agréable, les habitants et les élèves du RPI étaient nombreux pour cette cérémonie patriotique. Remercions encore les portedrapeaux des anciens combattants et du souvenir français, les pompiers et deux représentants de l'UNP (Union Nationale des Parachutistes).

Après la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la mairie et des friandises distribuées aux enfants.

Rallye automobile

Une épreuve du championnat du monde de rallye automobile, dont on connaît les enjeux et son impact régional, aura lieu le samedi 6 octobre 2012 pour ce qui concerne l'épreuve spéciale de l'Ormont. Comme l'an passé, il n'y a pas de passage sur la commune mais à proximité, au Col d'Hermanpaire. On note l'implication importante et professionnelle de M. Daniel GRATALLOUP, un habitant de Nayemont les Fosses, qui est le manager technique de Sébastien LOEB.

Repas des séniors

A noter dans vos agendas : le traditionnel repas des séniors organisé par le CCAS de la Commune de Nayemont les Fosses aura lieu cette année le mardi 4 décembre à la

salle multi-activités de Sainte-Marguerite, toujours gracieusement mise à disposition par M. Roland BEDEL. Nous espérons vous retrouver nombreux afin de passer un moment bien agréable.



La vie du village

Semaine de l'environnement



Les nombreux participants du nettoyage de printemps

Dans le cadre de la semaine de l'environnement "Vosges, le plus beau est Avenir" qui s'est déroulée du 31 mars au 7 avril 2012, trois opérations ont eu lieu pendant cette semaine à Nayemont les Fosses, en collaboration avec le Regroupement Pédagogique Intercommunal.

La première action a été le nettoyage de printemps à Nayemont les Fosses le samedi 31 mars au matin. Comme chaque année, cette manifestation a rassemblé les associations, les enfants et leurs parents, les élus, le personnel communal bénévole et toutes les bonnes volontés. Cette opération, portée par la Charte du Développement Durable, permet de ramasser sur tout le territoire de la commune les déchets laissés par les indéclicats. Cette année encore, les déchets les plus variés ont été retrouvés. Les volontaires "d'une nature propre" ont parcouru les abords de la commune et la forêt alentour pour se retrouver ensuite en toute convivialité autour du pot de l'amitié.

Pour la deuxième action de cette semaine, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont été invités par M. Paul VALENCE, ambassadeur du tri au syndicat des ordures ménagères, à une projection sur le recyclage des bouteilles en plastique. Les enfants ont été sensibilisés sur les mesures à prendre pour réduire les déchets : savoir faire les courses, éviter les sacs plastiques, trier convenablement, rapporter les anciens appareils électriques dans les magasins, ou dépôt en déchetterie.

La troisième action a permis à des élèves de l'Ecole du Centre de devenir des "Consom'acteurs". Sur les traces de M. Paul VALENCE, ils sont allés visiter la déchetterie située à Neuwillers/Fave, afin de comprendre l'importance de réduire au maximum les déchets pour l'environnement et, à plus grande échelle, pour la planète. Chaque conteneur permet de trier les déchets que les personnes déposent : gravats, cartons, ferraille, huiles, piles... Ce geste citoyen permettra le recyclage d'une grande partie de ces déchets.



La vie du village

Nos concitoyens à l'honneur

Mickaële QUILLÉ



M^{me} Mickaële QUILLÉ est formatrice et praticienne en Ortho-bionomy. Elle s'est installée récemment au 1008, Route de Saint-Dié, mais elle exerce son activité depuis 2008.

Aujourd'hui, un grand nombre de personnes souffrent de tensions ostéo-musculaires qui affectent l'équilibre général du corps et ses fonctions, de la sciatique à la tendinite, mais aussi la fatigue chronique, les angoisses...

L'Ortho-bionomy est une approche éducative du corps élaborée par Arthur LINCOLN PAULS à partir de l'ostéopathie.

Cette discipline intervient en accompagnement d'un suivi médical et ne peut en aucun cas s'y substituer.

Isabelle VOURIOT

Isabelle Vouriot nous a demandé au mois de janvier de cette année de promouvoir sa page Facebook en tant qu'écrivain. Quelques-uns d'entre vous la connaissent sûrement, pour l'avoir déjà rencontrée au fil des chemins de notre belle campagne, ou lors d'un concert au sein de la chorale Célia, car elle a également la passion du chant.

C'est un petit bout de femme toujours souriante, et prête à rendre service. Son métier au quotidien : infirmière. Mais sa véritable passion est longtemps restée secrète : l'écriture, les poèmes. Sensible et passionnée, elle couche sur le papier ce que lui souffle son inspiration, se laissant aller au fil de ses émotions les plus profondes.

Les éditions Claire Lorrain ont d'ailleurs décidé de publier son recueil de poèmes. Alors n'hésitez pas, prenez un peu de temps et allez découvrir son univers : <http://www.wix.com/isabellevouriot/amor-litteratoria>.

En voici un exemple, "Saint-Valentin" :

*C'était une belle journée que celle-ci
La soirée était prévue non sans acrobaties
Les paysages recouverts d'une douce
poudreuse
Et moi toujours aussi amoureuse*

*Comme tous les autres matins
Après une nuit de câlins
Se réveiller, aller travailler
Un petit déjeuner vite avalé*

*Quelques paroles banales échangées
Vite sur nos lèvres un dernier baiser
Si seulement j'avais su
Je t'aurai retenu*

*Je ne me suis pas inquiétée
De ne pas te voir rentrer
Il neigeait fort dehors
Ça n'était pas d'un grand réconfort*

*Je ne me suis pas affolée
Quand le téléphone a sonné
Je n'ai pas de suite compris
Que tu venais de perdre la vie*

*Et puis j'ai laissé mes perles débordées
De ton amour j'étais naufragée
Dès lors que ton cœur a lâché
En ce jour de 14 février*

Citoyenneté



Patrice FÈVE, Maire de Nayemont les Fosses, MM. Claude CHAPELLE et Georges THIÉBAUT, membres de la commission électorale délégués par le Préfet, ont accueilli les jeunes de la commune ayant atteint 18 ans, afin de leur remettre leur carte électorale. Ce qui porte le nombre d'électeurs de notre commune à 717.

Ces nouveaux citoyens ont exercé leur tout nouveau droit de vote cette année avec les élections présidentielles et législatives.

Le maire les a félicités et leur a également rappelé les droits, les devoirs et les symboles fondamentaux de la République. Cette cérémonie officielle s'est terminée par le pot de l'amitié.

La vie du village

Le tri, c'est essentiel

Il vient de vous être distribué un "mémo-tri" dans vos boîtes aux lettres. Ce petit guide pédagogique répond à toutes vos questions sur la destination de vos déchets ménagers. Les entreprises de recyclage deviennent de plus en plus performantes, offrant des débouchés de plus en plus variés et subventionnés par Eco Emballage.

En conséquence, nous devons trier davantage pour diminuer le poids de notre poubelle. C'est celle-là qui fait l'objet d'une incinération réglementée, comme certains gros objets, puis d'un

enfouissement des résidus ultimes. Alors, protégeons la planète.

Depuis cette année, les sacs bleus ou jaunes (c'est pareil) doivent recevoir tout ce qui aura une autre vie suivant ce guide. Attention, si vous avez un doute, il vaut mieux mettre dans la poubelle car les mauvais tris coûtent très cher.

Préparons-nous à une réforme qui arrivera fin 2013 avec la redevance ou la taxe incitative, où nous paierons en fonction de ce que nous rejetons.

Élagage

Depuis quelques années, nous essayons de faire au printemps une opération de nettoyage au-dessus de nos voies communales. Cette année, nous avons proposé les services de M. GÉRARD avec sa nacelle à tous les habitants intéressés, huit personnes ont répondu et ont été très satisfaites du travail effectué.

L'opération s'est déroulée les 26, 27 et 28 mars avec les employés communaux et les deux adjoints qui ont assuré la sécurité.



Fleurissement

Cette année, nous avons changé de fournisseur pour le fleurissement de la commune. Le choix des fleurs n'est guère évident, mais ce qui l'est encore moins, c'est la météo. Après

des travaux conséquents sur les massifs il faudrait que le soleil se montre généreux pour que ces fleurs s'épanouissent pleinement. ? Rendez-vous à la fin de la saison, et nous ferons alors le bilan.



Appel aux compétences artistiques

En prévision d'une exposition qui se déroulerait pendant le week-end du 11 novembre 2012, si vous êtes artiste de notre commune (peinture, sculpture ou autre passion innovante), même débutant(e) ou discret(e), donnez-nous vos coordonnées pour que nous puissions vous contacter, si vous ne faites pas encore partie de la trentaine d'habitants qui vont être sollicités.

Elections

Les 22 avril et 06 mai derniers s'est déroulée l'élection présidentielle. Une fois encore, les électeurs de Nayemont se sont mobilisés et les taux de participation se sont révélés beaucoup plus élevés que la moyenne nationale (89,9% au premier tour, 88,1% au second).

Il en fut de même les 10 et 17 juin lors des élections législatives, avec respectivement 71,2% et 72,9% de participation pour les 2 tours. Félicitations à tous pour votre sens civique !

Loisirs - Associations

Foyer Rural

Assemblée générale

Le 19 mars dernier, trente-six personnes, adhérents et amis, ont écouté le rapport moral du Président sur l'année écoulée. Le conseil d'administration compte trois membres supplémentaires et l'assemblée admira le don de M. Maurice SCHMITT : "Le randonneur", tableau en fer étiré soudé que vous avez pu admirer en mairie, ce mois de mai.

Les activités 2012

De multiples activités sont organisées par le Foyer Rural. Citons celles qui sont en cours :

- ✓ les mardis après-midi : atelier de peinture sur soie à partir de 14^h00, hors vacances scolaires
- ✓ les jeudis après-midi : marches réservées aux seniors, encadrées par Pascal ROZÉ. Tous les jeudis d'avril à octobre, départ du centre de loisirs des Goutys à 14^h00 (durée environ 2 heures), sauf juillet et août
- ✓ samedi 30 juin : feux de la Saint-Jean, chavande, buvette et animations à partir de 20^h30

- ✓ dimanche 15 juillet : vide-greniers à l'aire de loisirs des Goutys de 8^h00 à 18^h00
- ✓ samedi 29 septembre : loto au centre de loisirs des Goutys
- ✓ du 9 au 11 novembre : exposition des arts
- ✓ dimanche 9 décembre : défilé de Saint-Nicolas. Comme chaque année, départ de la mairie à 14^h30. Gouter et animations au centre de loisirs des Goutys

Les marches

du Foyer Rural

Les randonnées organisées les jeudis par le Foyer Rural sont toujours un succès. Le programme de la fin d'année 2012 ne manque pas d'attrait :

- ✓ 6 septembre : roches d'Anozel, la Falaise
- ✓ 13 septembre : au dessus du Chipal, fonderie et mine
- ✓ 20 septembre : le Clair Sapin, la Tête de Nayemont

- ✓ 27 septembre : col et Tête d'Osseux depuis le col du Plafond
- ✓ 4 octobre : Trois Fauteuils, roche de l'Enclume et Kiosque
- ✓ 11 octobre : roche des Corbeaux, Ritampierre
- ✓ 18 octobre : col d'Hermanpaire, col du Las
- ✓ 25 octobre : col de Mandray, chapelle Montbegoutte
- ✓ 8 novembre : roches S^t Martin, sentier des Amoureux
- ✓ 15 novembre : camp Celtique, col de la Crénée
- ✓ 22 novembre : col des 4 Chemins, roche des Hauts Champs
- ✓ 29 novembre : autour de Nayemont village, clôture

Les départs ont lieu au centre de loisirs des Goutys, à 14^h00. Les chaussures de marche sont obligatoires. Les guides se réservent la possibilité de modifier le programme.

AS Nayemont Football

Encore une saison qui se termine pour le club de football sports loisirs de l'ASC Nayemont les Fosses.

Ce club, formé de vrais amateurs amoureux de foot, a été créé en 1979 et évolue au sein du Groupement Autonome Sports Loisirs (GASL), indépendamment de la Fédération Française de Football (FFF).

Le palmarès du club est bien fourni : Coupe des Vosges en 2004, 2010 et 2011 ; 3^{ème} à la coupe de Lorraine en 2010 ; Champion des Vosges en 2005 ; coupe Gérard Janvion en 2006 ; finaliste de la coupe des Vosges en 2009 ; 2^{ème} au challenge GASL en 2007 ; vice-champion des Vosges en 2010, 2011 et 2012.

Cette année encore, le palmarès s'enrichit de la 2^{ème} place du championnat, ce qui fait de Nayemont un club connu et

respecté dans les Vosges.

Allez les soutenir sur leur site internet : <http://ascnayemont.e-monsite.com>



Loisirs - Associations

Association ELAN

Les échos de l'assemblée générale

Ce 1^{er} juin était le rendez-vous annuel de présentation aux adhérents et aux invités de la gestion de l'année 2011. On pouvait noter une bonne participation des adhérents pour prendre connaissance de la totalité des activités de l'association en présence des animateurs toujours très appréciés dans leurs activités respectives.

Une observation n'a pas manqué d'attirer l'attention sur les difficultés dans la gestion financière, avec diverses origines, et notamment la réduction des différentes aides dont a pu bénéficier l'association depuis sa création en 2003. La rigueur et une réorganisation dynamique seront à l'ordre du jour de la nouvelle équipe, essentiellement domiciliée à Nayemont. Une mesure a déjà été mise en œuvre, c'est la suppression du poste de directeur.

La fréquentation de la maison prouve sa raison d'être dans ses domaines

socio-éducatifs, culturels, sportifs et de loisirs vers notre population locale de Nayemont et celle des communes environnantes d'enfants, d'adolescents, d'adultes, qui y trouvent tous les intérêts souhaités.

Centre d'accueil des mineurs de l'été

Cette année, l'association a confié l'organisation des vacances de nos enfants de 4 à 12 ans issus de notre Communauté de Communes aux Francas, dans les mêmes conditions que les années passées.

Le centre d'accueil des mineurs se déroulera sur 6 semaines, soit du 9 juillet au 17 août, en réservation à la semaine ou à la journée (pour les 2 dernières semaines uniquement). Des enfants des deux Communautés de Communes de la Fave et du Val de Galilée y seront accueillis. Les documents d'inscriptions et renseignements vous seront donnés au secrétariat d'ELAN.

L'hébergement et les locations

C'est toujours une gestion bien chargée pour mettre à disposition une belle structure aux habitants de Nayemont et environs. L'occasion d'un repas, d'une fête de famille n'autorise plus d'excès lorsqu'il faut prendre la route du retour, alors c'est aussi la possibilité d'utiliser les 33 couchages et de disposer d'une cuisine et de plusieurs salles. Pensez à réserver suffisamment à l'avance.

Lorsque les travaux de rénovation de la grande salle du sous-sol avec accès indépendant par l'arrière seront réalisés par la commune cet automne, les capacités d'accueil d'activités seront bien améliorées et permettront de faire cohabiter plusieurs usages simultanément.

Les marcheurs gourmands



Départ des marcheurs gourmands



Gauthier BONNEL, fier de son trophée

Pour sa 4^{ème} édition, le 13 mai, 140 marcheurs tous souriants et en pleine forme étaient au rendez-vous. Il manquait un peu de soleil et de chaleur, mais ce n'était pas un problème. Comme les éditions précédentes, un peu d'observation sur le parcours pour le quiz photos.

Le départ du premier groupe fut à 10^h45 pour une boucle de 8,2 km, composée de 5 étapes d'environ 1,6 km avec à chaque stand un accueil chaleureux. A la première halte, au Pont de la Chouette, était servi l'apéritif. Au deuxième arrêt, à l'aire de repos de l'Allée de la Mairie, chaque participant a pu se faire griller une tranche de lard sur le barbecue.

Ensuite, nouvel arrêt situé au-dessus du Chemin des Sept Fontaines où le plat principal est le bienvenu, car une petite récupération s'impose avant de se diriger vers le stand du fromage à l'aire de repos de la Planchette. Pour déguster le dessert, direction l'aire de loisirs des Goutys où tous les groupes se sont retrouvés en toute convivialité.

Le tirage au sort des cartes du quiz photos a désigné trois gagnants qui ont reçu chacun un petit banc fabriqué par M. Pierre JACQUEY. Le trophée offert par la municipalité récompensa l'un des plus jeunes marcheurs, Gauthier BONNEL. Le rendez-vous est pris pour la cinquième édition l'année prochaine !

Les écoles

La prévention routière à l'école



Félicitations et remerciements aux deux bénévoles



Les 11 et 12 juin, la prévention routière s'est installée dans la cour de l'école de Pair et Grandrupt pour une formation des élèves des 3 classes du primaire de Mmes Corinne GAUDEL, Hélène PERRIN et Gaëlle VILLAUME. La mission avait été confiée à M. Jean-Pierre MULLER, formateur. Il était accompagné de Mme Catherine LEIDEINGER. Tous deux sont des parents d'élèves de Nayemont.

Il s'agissait de sensibiliser les enfants à l'univers de la route en leur inculquant quelques notions de code de la route. Après une présentation théorique en salle, les enfants, curieux et intéressés, ont pu mettre en pratique ces connaissances par petits groupes, avec leur bicyclette. Un circuit avait été aménagé dans la cour de l'école, avec tous les panneaux et signalisations au sol rencontrés sur la route, en ville comme à la campagne.

La gageure était surtout de faire comprendre aux élèves que le monde pragmatique et complexe de la route était loin de celui du jeu vidéo et virtuel !

Les écoliers très heureux de fêter Sa Majesté Carnaval

Les 119 enfants du RPI de Nayemont les Fosses et Pair-et-Grandrupt ont fêté dignement Sa Majesté Carnaval sous un beau soleil printanier.

Une journée qui s'est avérée mémorable pour les élèves de CE2 et de CM1 de l'école du centre, rejoints pour l'occasion par les deux classes de CM1 et CM2 de Pair et Grandrupt. Tout ce petit monde de chevaliers, cow-boys, fées, princesses, mousquetaires ou indiens a défilé

jusqu'au centre de loisirs des Goutys. Ils ont été rejoints par les élèves de la maternelle et du CP des Basses-Fosses pour partager un goûter préparé par les mamans.

Les parents, mamys et papys étaient venus nombreux admirer leurs petits chérubins.



Tous réunis au centre de loisirs des Goutys

Les écoles

Kermesse des écoles

Samedi 16 juin, c'était l'effervescence autour des stands et animations de la kermesse annuelle des 5 classes de notre RPI.

Tous les nombreux parents et enfants ont pu se distraire au chamboule tout, tir aux fléchettes, pêche à la ligne, maquillage,

et bien d'autres attractions. Tout cela avec des crêpes, un bar pour se désaltérer, et bien sûr les enveloppes de tombola.

Mmes Isabelle BILLON, Corinne GAUDEL, Céline MESNIL, Gaëlle VILLAUME et Hélène PERRIN, les professeurs des

écoles, ainsi que Mmes Brigitte ANTOINE et Agnès PERROTEY, les ASEM, étaient sur tous les fronts, sans oublier les parents qui se donnaient également sans compter !

Ce fut une belle réussite.



Le maquillage a connu un très grand succès...

... tout comme la pêche aux canards !

Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Bibliothèque

Mardi : 17^h00 - 18^h30
Mercredi : 16^h00 - 17^h30
Samedi : 10^h00 - 11^h30

Fermeture du 02.07.2012
au 03.09.2012 inclus.

Mairie

Mercredi : 09^h00 - 12^h00
Jeudi : 17^h30 - 19^h00
Samedi : 09^h00 - 12^h00

Fermeture les samedis 04.08.2012
et 11.08.2012. Fermeture du
16.08.2012 au 25.08.2012 inclus.



Mairie de Nayemont les Fosses

150, Allée de la Mairie

88100 NAYEMONT LES FOSSES

03.29.56.20.42

03.29.55.23.44



nayemontlesfosses@free.fr

<http://nayemontlesfosses.free.fr>



03.29.51.71.87



Déchetterie



Du 01.04 au 31.10

09^h00 - 12^h00

14^h00 - 19^h00

14^h00 - 19^h00

09^h00 - 12^h00 et 14^h00 - 19^h00

Lundi

Mercredi

Vendredi

Samedi

Du 01.11 au 31.03

09^h00 - 12^h00

14^h00 - 17^h00

14^h00 - 17^h30

09^h00 - 12^h00 et 14^h00 - 17^h30

Numéros utiles

Samu : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
EDF : 0810.333.088
Syndicat des eaux : 06.83.33.72.41



Travaux de jardinage

Jours ouvrables : 08^h30 - 12^h00 et 14^h30 - 19^h30

Samedis : 09^h00 - 12^h00 et 15^h00 - 19^h00

Dimanches et jours fériés : 10^h00 - 12^h00

Le ramassage des ordures ménagères du jeudi 1^{er} novembre (Toussaint) sera reporté au samedi 3 novembre.

Vous avez égaré vos lunettes, perdu vos clés ou tout autre objet ? Avez-vous pensé à venir les réclamer en mairie ? En effet, de nombreux objets nous sont ramenés et attendent parfois longtemps leur propriétaire !

Horaires des écoles



Nayemont centre :

08^h25 - 11^h15 et 13^h35 - 16^h45

Basses-Fosses :

08^h15 - 11^h20 et 13^h45 - 16^h40

Pair et Grandrupt :

08^h05 - 11^h20 et 13^h55 - 16^h40

En cas d'urgence...

Patrice FÈVE :



03.29.55.16.87

Jean-Claude ANDRÉ :



03.29.56.38.76

François DURAIN :



03.29.56.18.82

Bonnes vacances à tous...